

UNIVERSITÉ DE L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE



UAPV 2026

Valoriser l'électricité solaire en circuits courts

Dossier de presse
23 SEPTEMBRE 2026



www.enerplan.asso.fr

Edito de Laetitia Brottier, Vice-Présidente d'Enerplan



**Le XXI^e siècle sera solaire et pilotable avec du stockage :
l'autoconsommation renforce la souveraineté.**

L'autoconsommation photovoltaïque retrouve une dynamique solide. Malgré le désengagement des aides publiques pour le résidentiel amorcé début 2025, les secousses sur la TVA et la fin des soutiens aux petites toitures à l'été 2026, la filière démontre une résilience remarquable. Les fondamentaux économiques restent indiscutables : d'ici 2030, la facture d'électricité des ménages devrait augmenter de moitié sous l'effet combiné d'une hausse des tarifs énergétiques et de l'essor des pompes à chaleur, véhicules électriques et climatiseurs. Face à ces dépenses, le solaire autoconsommé s'impose comme l'énergie du pouvoir d'achat. Les données le prouvent : les particuliers équipés en photovoltaïque électrifient leurs usages trois fois plus souvent que le reste de la population, faisant du solaire le principal accélérateur de la transition.

La démocratisation du stockage modifie profondément l'équation financière. Avec un tarif d'achat du surplus tombé à 1,1 c€/kWh, la rentabilité ne repose plus sur la revente sur le réseau, mais sur l'optimisation de l'autoconsommation. Malgré le surcoût initial de l'équipement, l'électron produit et stocké en batterie est désormais moins cher que l'électricité du réseau. À l'échelle locale, la valorisation en circuit court via l'autoconsommation collective devient également l'unique modèle économique pour le solaire territorial.

Les perspectives pour 2026 dépassent ainsi les 1 300 MW de raccordement d'installations en autoconsommation, répartis entre le résidentiel (40 %), les moyennes toitures (50 %) et les grandes installations (10 %).

Si la puissance publique s'est désengagée sur le plan financier, elle a laissé subsister un cadre administratif particulièrement lourd :

- **Contraintes au niveau du bâtiment** : une qualification RGE devenue la plus complexe de la rénovation énergétique, l'interdiction de poser une seconde installation en autoconsommation sur un compteur existant, la perte de la TVA réduite pour un projet incluant une batterie, ou encore l'interdiction de charger les batteries sur le réseau pendant les heures creuses.
- **Lourdeurs réglementaires et collectives** : l'obligation de détenir une autorisation de fourniture pour céder du surplus à un voisin en autoconsommation collective, la validation manuelle des boucles d'autoconsommation collective dépassant 2 km par des services administratifs saturés, et l'impossibilité pour le tertiaire d'intégrer l'autoconsommation collective dans le cadre du Décret Tertiaire.
- **Dysfonctionnements de marché et de financement** : des mécanismes d'incitation aux équipements européens inefficaces qui renchérissent les coûts sans profiter aux acteurs locaux, un maintien de la gestion du surplus sous obligation d'achat au lieu de la confier au marché concurrentiel (comme en Espagne ou au Royaume-Uni), et l'absence de prêts à taux zéro ou de dispositifs de soutien ciblés pour solvabiliser les TPE et les foyers précaires.

L'État doit désormais jouer un rôle de facilitateur en supprimant ces verrous administratifs absurde pour libéraliser la production d'électricité renouvelable au plus près des besoins. Quoi qu'il en soit, dans ce nouveau contexte d'électrification, la mobilisation de toute la filière reste entière pour construire une France résiliente, indépendante et décarbonée.

Glossaire :

ACC : AutoConsommation Collective

ACI : AutoConsommation Individuelle

AO : Appels d'Offres

AODE : Autorités organisatrices de la distribution d'énergie

AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire

AOS : Appels d'Offres Simplifiés (remplacé par l'AO Petit PV en 2026)

CACSI : Convention d'Autoconsommation Sans Injection

PDL : Point De Livraison

PMO : Personne Morale Organisatrice

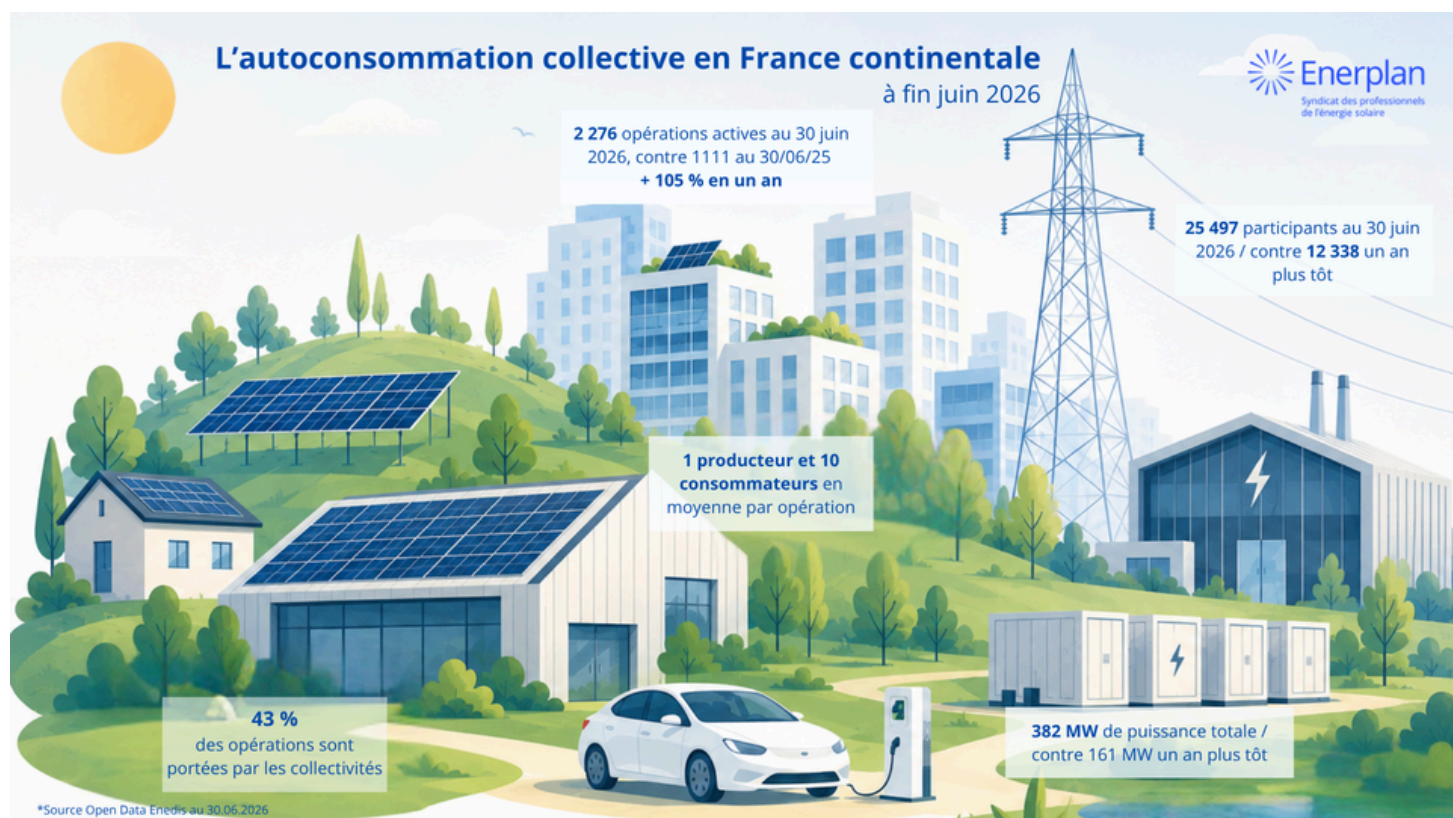
PPA : Power Purchase Agreement (contrat de vente gré à gré)

SPL : Société Publique Locale

RPD : Réseau Public de Distribution

L'ACI ET L'ACC EN FRANCE

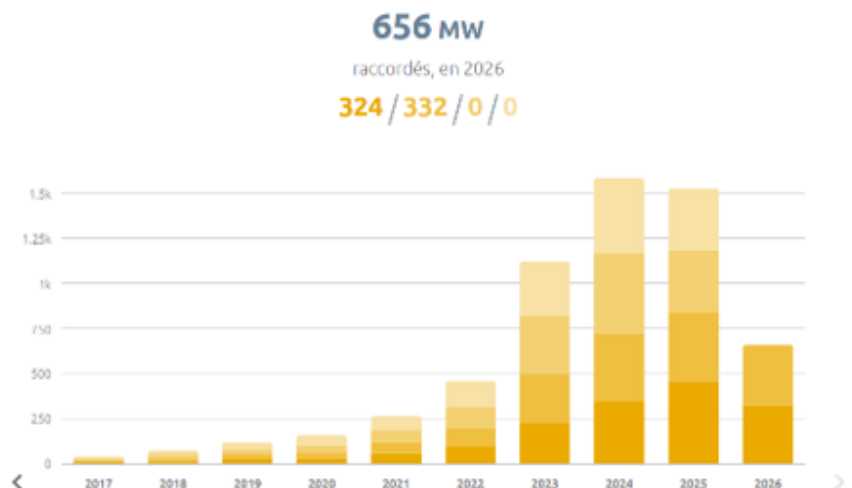
CHIFFRES CLÉS



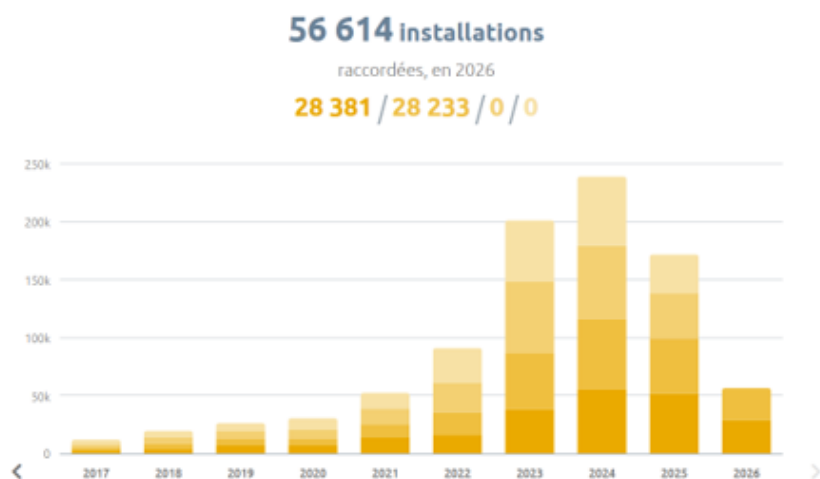
ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ DE L'AUTOCONSOMMATION PV EN FRANCE

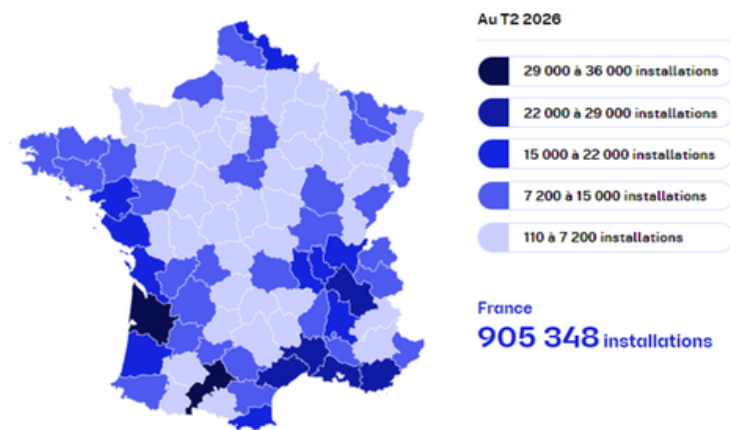
Au 30 juin, la France continentale compte 6433 MW de capacité PV en autoconsommation, dont 6055 MW et 905 348 installations au périmètre d'Enedis.

Après l'année record de 2024 où 1 582 MW de PV en autoconsommation ont été raccordés par Enedis, avec 238 781 nouvelles installations. Le marché 2025 a été de 1 527 MW (-3,5% / à 2024) avec 171 323 nouvelles installations (-28% / à 2024). Au premier semestre 2026, nous constatons la même tendance que sur le 2^e semestre 2025. Une relative stabilité sur les MW raccordés (656) et une contraction du nombre d'installations (56 614). Entre 2024 et 2026, le marché du résidentiel s'est réduit de moitié pour se stabiliser autour de 160 MW / trimestre. Celui de tertiaire et de l'industrie est monté en puissance.



Source Open data Enedis





Source Open data Enedis

La Haute-Garonne (35 351 installations), la Gironde (34 655 installations) et l'Hérault (28 982 installations) sont les départements où le nombre d'installations en autoconsommation individuelle est le plus important en France.

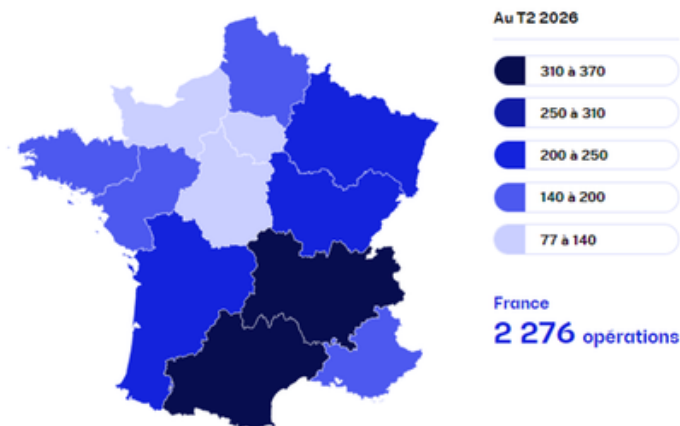
L'autoconsommation collective double sur 1 an

L'autoconsommation collective, qui implique dans une opération au moins 1 producteur et des consommateurs, a doublé sur 1 an. Au périmètre d'Enedis, il y avait au 30 juin 2 276 opérations actives, fédérant 25 497 participants pour une puissance totale de 382 kVA. Il y a un an, en comptait 1 111 opérations actives, fédérant 12 338 participants pour une puissance totale de 161 kVA.

Nombre d'opérations d'autoconsommation collective par région ?

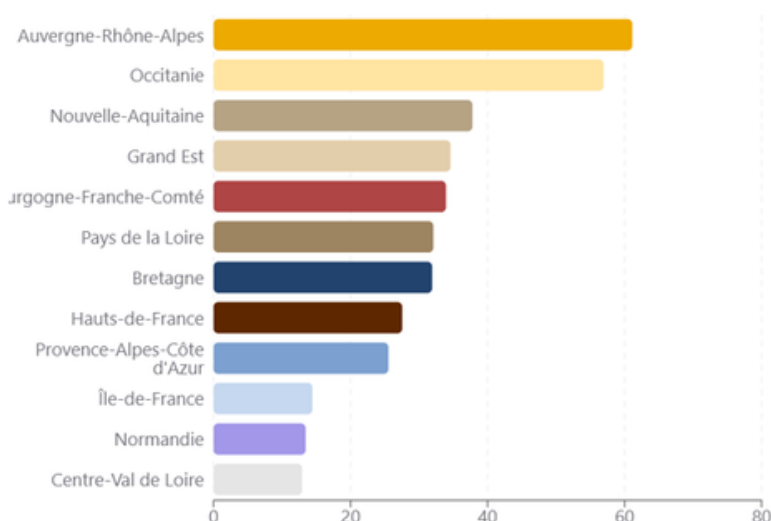
Choisir des périodes

Au T2 2026



Source : [Enedis Open Data](#) - au 30.06.2026
Périmètre : France continentale, réseau exploité par Enedis.

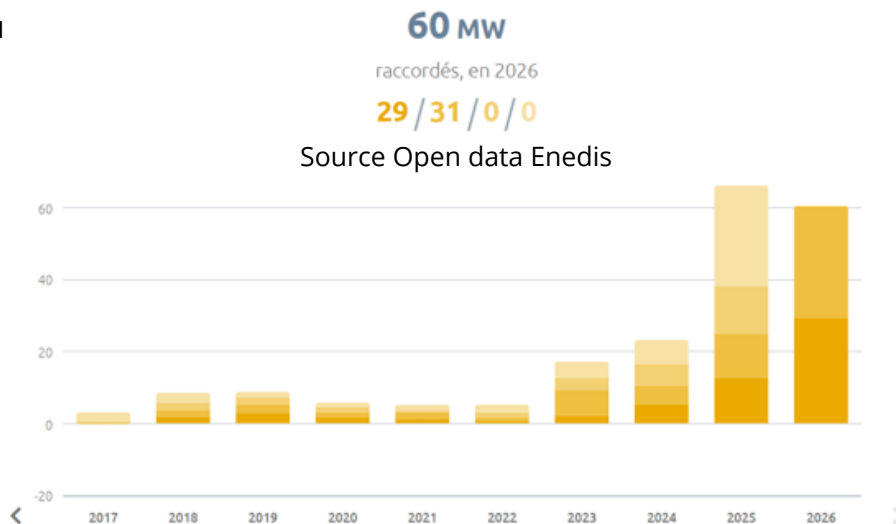
Puissance cumulée estimée par région



Pour aller plus loin sur l'autoconsommation collective, patrimoniale et ouverte, sont [disponibles en ligne le replay et les documents du webinar organisé par Enerplan en partenariat avec Enedis et la FNCCR, le 2 juillet 2026.](#)

L'ESSOR DU STOCKAGE POUR L'AUTOCONSOMMATION PV A DÉMARRÉ

Au 1^{er} semestre 2026, il a été installé presque autant de batteries qu'en 2025. Au périmètre d'Enedis, il y a 9976 installations de PV avec batteries comptabilisées, contre 10 200 sur toute l'année 2025, et 4040 sur toute l'année 2024. Ainsi, sur le début 2026, plus de 17% des installations de PV en autoconsommation mises en service sont couplées avec une batterie, contre moins de 6% sur l'année 2025. Si l'essor du stockage couplé à l'autoconsommation PV se lit clairement dans ces chiffres, les puissances en jeu sont encore modestes. Enedis comptabilise à fin juin 2026 un total de 203 MW de PV en autoconsommation avec stockage, avec 60 MW ajoutés au



Une nouvelle qualification sur les batteries pour les installateurs

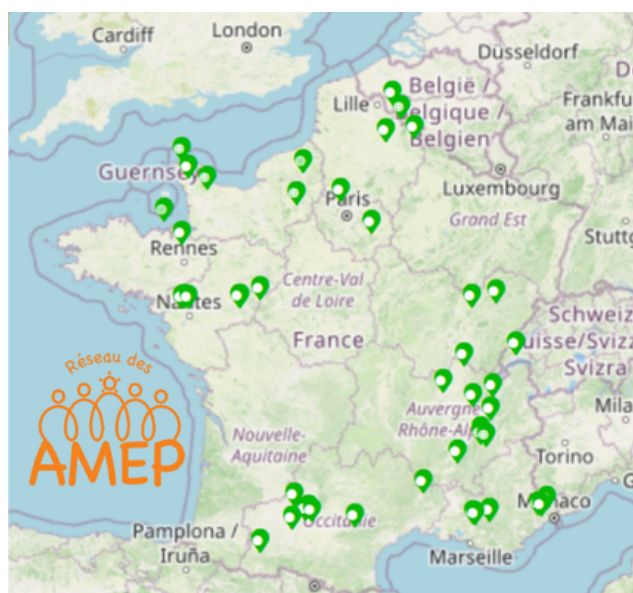
Alors que le couplage PV + batterie va monter en puissance et devenir une solution appelée à se banaliser, il est nécessaire de cadrer la qualité des installations pour la satisfaction des clients et éviter les dommages. Qualit'EnR dont Enerplan est un membre fondateur, a développé au 1^{er} semestre 2026 un référentiel de formation dédié au stockage par batterie, associé à une plateforme technique pour l'apprentissage par le geste. Sur cette base, des formations de formateurs sont en train d'être programmées sur le 2^e semestre. Dès cette année et bien plus en 2027, les installateurs QualiPV vont pouvoir monter en compétences sur le sujet, afin de demander leur qualification « QualiPV module Batterie ».

L'AUTOCONSOMMATION PV COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉS LOCALES

Enerplan est membre fondateur de **Sol Solidaire**, l'association qui fait reculer la **précarité énergétique grâce à l'autoconsoPV**. Les 700 000€ de dons mobilisés par Sol Solidaire depuis 2020 ont permis de soutenir 22 projets d'autoconsoPV pour une puissance cumulée de 3 MWc. Au fil des mises en services, ils vont permettre de faire baisser la facture énergétique de 3700 logements. L'appel à projets 2025 auprès des bailleurs sociaux, a permis de soutenir 7 projets pour une puissance cumulée de 707kWc impactant 1531 logements. L'appel à projets 2026 va se clôturer fin septembre.

Les AMEP, associations de mutualisation d'électricité de proximité, permettent aux producteurs d'électricité solaire de faire don de leur surplus pour qu'elle bénéficie localement à une cause socialement responsable (des foyers en précarité ou associations du secteur social et solidaire).

Il y a actuellement 45 boucles d'AMEP actives en France continentale, avec plus de 100 producteurs cumulant 340 kWc installés.



La croissance est donc forte depuis la première AMEP qui a démarré en 2022. Initiée au départ par des particuliers, la démarche s'ouvre désormais aux entreprises et collectivités.

9^e Université de l'autoconsommation photovoltaïque

23 Septembre 2026 Paris et en distanciel

12 & 16 octobre : Webinaires-Ateliers (exclusivement en distanciel)

Valoriser l'électricité solaire en circuits courts



 Voir le
programme



Sponsor Expositant

ATMOCE

Sponsors

 **CONSUEL**
 **LCPDelta**

**GREEN
POWER**

Partenaires institutionnels

 **FNCCR**
Fédération nationale
des consommateurs
et professionnels

 **Qualit'EnR**

 **SERCE**
Les entreprises de la transition
énergétique et numérique

www.autoconsommation-pv.fr



Solaire : dès 2026, un mandat d'action pour votre territoire ➡

Les propositions d'Enerplan pour les collectivités locales
6 clés pour agir concrètement

Téléchargez la brochure



enerplan 
enerplan.asso.fr 



Enerplan est le syndicat des professionnels de l'énergie solaire. Engagé depuis 1983 dans la construction et l'animation des filières solaires, **Enerplan** soutient le développement de la chaleur solaire, solution efficace et rapidement déployable de décarbonation.

Contact ENERPLAN

Marlène Chalvin

marlene.chalvin@enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Martine Lausseure

(AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amgpresse.com /

martine@lausseure.com



Enerplan La Ciotat 515 Av. de la Tramontane - Le Forum - bât. B - Zone Athélia IV - 13600 La Ciotat
Tél : 04 42 32 43 20 - contact@enerplan.asso.fr - www.enerplan.asso.fr

Enerplan Paris 45 Bd Vincent Auriol, 75013 Paris

 [@ENERPLAN](https://twitter.com/ENERPLAN)

 [linkedin Enerplan](https://www.linkedin.com/company/enerplan)